Archives parlementaires

Discours de la section de l'homme armé sur les décrets et la découverte et la punition des conspirateurs, lors de la séance du 11 prairial an II (30 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Discours de la section de l'homme armé sur les décrets et la découverte et la punition des conspirateurs, lors de la séance du 11 prairial an II (30 mai 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) pp. 137-138;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_13631_t1_0137_0000_7

Fichier pdf généré le 30/03/2022

clamé, au nom du peuple français, l'existence de l'Etre Suprême et l'immortalité de l'âme, et le peuple français, convaincu de toute sa dignité, vous répond que vous continuez à bien mériter de lui.

Les tyrans et les dominateurs, seuls intéressés à dégrader l'existence des hommes, pour se mettre à la place de la divinité, périront tous en rendant, à leur dernière heure, le plus éclatant hommage à la sagesse de vos principes qui reposent sur les bases éternelles de la raison (1).

e

L'ORATEUR des vétérans invalides :

Dignes représentans d'un grand peuple,

Se présentent dans le sanctuaire de la liberté, les vétérans invalides formant la compagnie destinée pour la garde des monumens que renferment le palais et le jardin national. Ces braves vétérans viennent vous féliciter sur les mesures vigoureuses que vous prenez contre les scélérats qui ont osé attenter sur les jours des zélés représentans et défenseurs de la liberté républicaine.

Ces braves, indignés d'un pareil attentat, viennent vous offrir jusqu'à la dernière goute de leur sang pour venger de pareils forfaits, et vous assurer de nouveau de leur amour et de leur zèle pour la représentation nationale et le maintien de la liberté, l'égalité et l'indivisibilité de la République. Vivent la Convention nationale, ses comités de salut public et de sûreté générale (2).

f

L'ORATEUR de la sect[n] des Invalides :

Citoyens représentans,

Les rois n'ont régné sur les peuples que par le crime. Ne soyons pas surpris si la tyrannie médite l'assassinat. Mais la vertu et le courage des républicains poursuivent les tyrans et les lâches assassins. Bientôt ils seront forcés dans leurs derniers retranchements; bientôt leurs perfides et vains projets s'évanouiront avec leurs derniers soupirs. Telle est l'espérance des habitans de la section des Invalides, espérance fondée sur cette justice éternelle qui vous doit, sans doute, de couronner par le succès, la sagesse qui préside à vos travaux.

Toujours attentifs à nous rapprocher des seules et vraies sources de la vertu et du bonheur, vous avez dirigé nos regards vers l'Etre Suprême; vous avez rendu à l'homme le sentiment de sa dignité première, vous avez ranimé son courage, vous avez élevé son âme en le rappelant à l'immortalité; vous voulez, en un mot, que nous soyons des hommes, pour être des citoyens. Eh bien, représentans du peuple, ce sont des hommes citoyens qui entourent la Convention nationale; notre reconnaissance et notre amour feront votre force et votre sûreté. Un peuple qui aime la justice, un peuple qui pratique la vertu est invincible, et tous les efforts des despotes coalisés viendront se briser aux pieds de la représentation de la République française, une et indivisible (1).

g

L'ORATEUR de la sect[n] de l'Homme armé :

Citoyens Législateurs,

Depuis longtemps, le fanatisme, appui intéressé du despotisme, conspirait contre la liberté, n'ayant pu réussir à abattre le courage des républicains pour la maintenir, au péril même de leurs vies; il s'est allié à l'athéisme pour tâcher de renverser les fondemens de la République. Vous avez détruit et puni avec une fermeté inébranlable, les projets liberticides de l'un et de l'autre, pour mieux les anéantir à jamais par votre décret du 18 floréal; l'existence de l'Etre Suprême et l'immortalité de l'âme ont été par vous reconnus au nom du peuple français; par suite le 20 prairial, il sera célébré une fête nationale en l'honneur de l'Etre Suprême; une pareille marche faite pour assurer le triomphe des vertus républicaines que vous avez mises à l'ordre du jour, a jeté le désespoir dans le cœur des tyrans coalisés contre nous et dans celui de leurs vils conjurés de leur côté, au contraire les crimes sont à l'ordre du jour; les plus affreux sont par eux couronnés; il n'en est aucun qui ne soit digne d'eux; l'assassinat, le plus coupable de tous, leur devient familier; les lâches, ils viennent encore de l'employer pour anéantir la représentation nationale, en cherchant à enlever à la liberté ses plus zélés défenseurs. L'Etre Suprême qui protège la liberté parce qu'elle s'accorde avec la nature, a garanti de leurs coups meurtriers les dignes représentans du peuple, par eux choisis et désignés pour victimes; bientôt le glaive de la loi nous fera justice de leurs forfaits, et vengera la représentation nationale outragée. Ils ont beau faire, les traîtres, nos corps et nos biens périront avant que la liberté, conquise par le peuple français, soit détruite; c'est donc avec une patriotique satisfaction que la section de l'homme armé s'empresse de vous annoncer que son travail sur l'emprunt forcé terminé, produira à la République deux millions quatre vingt quatorze mille livres; ils serviront aux défenseurs de la patrie qui savent si bien repousser et anéantir ses ennemis, et assurer le triomphe de la liberté par une continuité de victoires dont le succès nous est un sûr garant du bonheur.

Législateurs, continuez à bien mériter de la patrie. Plus les tyrans conspireront contre vous, plus vous acquerrerez de droits à la reconnaissance du peuple; les poignards de ces infâmes scélérats ne parviendront jamais à vous faire abandonner la défense de la cause de la liberté et de l'égalité et le maintien des droits sacrés de l'homme et du citoyen. C'est par l'exercice des vertus, dont sans cesse vous donnez l'exem-

(1) C 306, pl. 1158, p. 17. Signé : De ..... (présid.), Barbichon, Grimon. B[in], 13 prair. (2[e] suppl[t]).
(2) C 306, pl. 1158, p. 19. *J. Sablier*, n° 1350.

(1) C 306, pl. 1158, p. 18. Signé : Rousset. *J. Sablier*, n° 1351.

Persée creative commons

ple, que l'on purge la terre des monstres qui depuis trop longtemps l'infectent de tous les crimes habituels de la tyrannie. Continuez, Législateurs, le peuple, dont vous êtes les amis, ne cesse de veiller à votre conservation; sa surveillance déjouera les complots de tous les ennemis de la République; la Convention nationale sera toujours son point de ralliement.

Vive la République, vive la Montagne ! (1).

h

L'ORATEUR de la sect[n] des Amis de la patrie,

Citoyens Législateurs,

Nous venons dans cette enceinte remercier l'éternel qui protégea les jours des défenseurs de la République; nous venons partager l'idée consolante d'un être dominateur dont vous avez décrété le culte en rendant hommage à sa divinité; nous avons senti sa puissance quand sa main protectrice détourne le coup fatal qui devait priver la France de ses législateurs dont la présence fait trembler les tyrans et leurs suppôts; nous ne vous offrirons point de gardes; l'être des êtres, l'amitié, le respect, en défendant le sanctuaire des lois, sauront en éloigner le crime et les forfaits. Quand la Montagne est le temple de l'Etre Suprême, ses ennemis dans la fange, n'osent lever leurs yeux impurs sur sa cîme sacrée.

Adorons la divinité, aimons la vertu. Vivent à jamais nos Législateurs, vive la République (2).

i

L'ORATEUR de la sect[n] des Lombards :

Citoyens représentans,

La section des Lombards vient vous présenter son hommage et vous offrir le tribut que vos sublimes travaux ont mérité de tout le peuple français : sa reconnaisance.

Qu'il était beau ce jour où la représentation nationale, pour établir à jamais la moralité du peuple français, et après avoir mis à l'ordre du jour toutes les vertus, a proclamé solennellement à l'univers que ce grand peuple reconnaissait l'Etre Suprême et l'immortalité de l'âme.

Tous ses ennemis, les méchants en ont frémi de rage, honteux que le soleil les éclairait encore, accablés sous le poids de leur perversité, ils n'ont trouvé d'asile que dans le crime même.

Ils ont osé...

Epargnez-nous, sages Législateurs, véritables amis du peuple français et de sa gloire, épargnez nous de vous retracer ces moments d'alarme.

La Providence veillait sur la représentation nationale, elle saura préserver nos bons et fidèles amis, l'honneur de l'humanité, des trames de tous les scélérats vomis, soudoyés des repaires d'Angleterre et d'Autriche.

Ils ne savent donc pas, ces lâches, que tous les vrais républicains français sont autant de Geoffroy, que pour arriver jusqu'à vous il faudra marcher sur nos corps qui vous serviront d'égide contre leurs poignards assassins. Qu'ils calculent, les monstres, fuyant épouvantés de ce concours, bien mérité par vous, d'amour et d'estime du peuple français qui sans cesse vous circonscrit. Qu'ils aillent dire à l'imbécile George, à son ministre Pitt, à Joseph et à leurs féroces complices. Voilà d'autres remparts que vous n'attendiez pas.

Ils périront tous nos lâches ennemis, ces féroces assassins. Les républicains français vous l'assurent.

Quant à vous, dignes représentans d'un grand peuple, continuez à fournir la carrière que vous avez si sagement parcouru jusqu'à ce jour. Les bénédictions vous couvrent et vous entourent. Jouissez de vos vertus et du bonheur que vous avez créé pour le peuple français... (1).

j

L'ORATEUR de la sect[n] Le Pelletier :

Législateurs,

C'est dans notre section qu'un crime affreux a failli d'être consommé, sur un représentant du peuple dont l'énergie révolutionnaire a provoqué la haine de l'aristocratie qui naguères dominait parmi nous. C'est lui qui depuis 1789 l'a combattue sans cesse, et nous pensions qu'elle était anéantie; mais un monstre était encore caché dans notre sein et avait échappé à notre surveillance, et cette surveillance active qui déjà a livré au glaive de la loi 93 conspirateurs; mais si nous avons eu le malheur d'avoir parmi nous l'infâme Lamiral, nous nous glorifions de posséder le brave Geoffroy dont le trait héroïque sera pour nous le signal d'un dévouement éternel à la défense de la représentation nationale. Vive la République (2).

(*on applaudit*)

Le PRÉSIDENT répond : « C'est dans votre section qu'avait établi son repaire le tigre altéré du sang de la représentation nationale, qui voulait enlever au peuple français deux de ses plus intrépides mandataires.

Vous rougissez d'avoir donné asyle, sans le savoir, à ce monstre, l'opprobre même du parti qui lui a mis le poignard à la main.

Votre section, citoyens, je dois vous le dire au nom du peuple, et avec toute la franchise républicaine, oui, votre section, obligée deux fois de changer de dénomination, a été trop souvent égarée dans le cours des diverses crises de la révolution. Plusieurs de vos concitoyens, vous le savez, appelés à l'honneur de surveiller la chose publique, et de la défendre par la force des armes qui leur étoient confiées, n'ont pas toujours été à la hauteur de leurs augustes fonctions : ils ont trop souvent, et je

(1) C 306, pl. 1158, p. 20. Signé : GAUTIER (présid), CHARLET (secrét.), DUVAL (vice-secrét.). *J. Sablier*, n° 1351.

(2) C 306, pl. 1158, p. 21. Signé : CARDOT (présid.), VALADE. *J. Sablier*, n° 1351.

(1) C 306, pl. 1158, p. 22. Signé : COINON (présid.), PORTE. *J. Sablier*, n° 1351.

(2) C 306, pl. 1158, p. 23. Signé : CONNIOT (présid.), LERNY (secrét.). *Mon.*, XX, 605; *J. Mont.*, n° 35; *J. Paris*, n° 516; *J. Sablier*, n° 1350; *Audit. nat.*, n° 615; *C. Eg.*, n° 651; *J. Matin*, n° 679 (sic); *C. Univ.*, 12 prair.; *J. Univ.*, n° 1651.